

Instruction de pose du parquet en panneaux Baltic Wood

AVANT DE COMMENCER LA POSE DU PARQUET, LIRE ATTENTIVEMENT CETTE INSTRUCTION.
UN PARQUET POSÉ D'UNE FACON NON CONFORME A L'INSTRUCTION NE SERA PAS COUVERT PAR LA GARANTIE.

Important!

Le parquet en panneaux doit être stocké en position horizontale, dans un endroit sec, sur une surface plane. **Avant la pose, le parquet en panneaux doit être maintenu dans son emballage d'origine à température ambiante d'environ 18°C pendant au moins 48 heures.** La température avant et pendant la pose ne doit pas être inférieure à 18°C. Le fabricant conseille de poser le parquet en panneaux en parquet flottant. La pose par collage au plancher est également possible, mais en aucun cas les lames ne doivent être en contact direct avec les éléments verticaux du bâtiment. Dans les immeubles neufs, tout autres travaux de construction et d'installation, tels que les travaux de peinture, l'installation des fenêtres doivent être terminés avant la pose des planchers et les locaux doivent être secs (l'installation des portes peut être effectuée après la pose du parquet si leur système d'installation l'exige)

Support (Fig.1)

Le parquet en panneaux peut être posé sur différents supports rigides, tels que béton, anhydrite, anciens parquets en bois, carrelage, PVC, etc. Les supports mous, tels que les moquettes de tous types doivent être éliminés. Le support doit être lisse, plat et sec, sans éléments détachables (non friable). Les irrégularités du sol ne doivent pas dépasser $\pm 3\text{ mm}$ sur 2 m. Si les irrégularités sont plus importantes, elles devront être nivelées au moyen d'une chape autonivelante. Si le support n'est pas suffisamment compact ou s'il produit de la poussière, il faut utiliser un apprêt. En cas de pose sur un ancien plancher en bois, les planches du parquet doivent être posées perpendiculairement aux planches anciennes. Tout support tel que béton, bois, ou carrelage doit être sec en respectant les normes suivantes:

Un support en bois	doit avoir une humidité relative de 8 % à une humidité relative de l'air de 50 % et à une température de 20-23°C.
Support en béton	CM < 2%
Support en plâtre	humidité maximale < 0,5 % CM (Valeur optimale < 0,3 % CM) (%CM = taux d'humidité mesuré selon la méthode du carbure de calcium)

Avant de commencer la pose du parquet en panneaux, il faut contrôler et documenter le taux d'humidité du support.

Tout support exige l'utilisation d'un isolant contre l'humidité - cela concerne les supports en béton disposant d'un écran anti-humidité intégré ainsi que les supports en béton couverts de linoléum ou de PVC. Pour cela il faut poser un film en polyéthylène, résistant à l'action du temps, d'au moins 0,2 mm d'épaisseur, en utilisant des chevauchements d'au moins 200 mm de largeur, ensuite les coller avec un ruban adhésif. Les extrémités du film doivent atteindre le mur et dépasser jusqu'à la hauteur des plinthes. Le film qui dépasse pourra être facilement enlevé lors de l'installation des plinthes. Il convient de poser sur ce film un matériau d'isolation phonique tel que des panneaux d'aggloméré, des tapis de liège, du carton-feutre pour planchers ou une mousse (épaisseur 2-3 mm et densité d'au moins 30 kg/m³). Ces matériaux doivent être posés sans chevauchement ou bien en suivant les indications du fabricant (**Fig.1**). Dans le cas de pose sans chevauchement, l'utilisation d'un ruban adhésif protège contre l'écartement du matériau et la formation d'interstices.

Le chauffage au sol

Installer un parquet stratifié sur un sol chauffant est une excellente solution, alliant élégance et fonctionnalité. Ce parquet pourra vous servir longtemps à condition de respecter quelques règles de base concernant la préparation du support, le choix de l'essence de bois appropriée, et de respecter certaines normes concernant les conditions dans la pièce (telles que température et humidité, qui vont agir sur le parquet).

Règles de base:

- La température du plancher ne doit, nulle part, dépasser 27°C. Cela concerne également les parties du plancher qui se trouvent sous les tapis et les meubles.
- Le fabricant permet d'installer le parquet en panneaux sur un système de chauffage à eau. La pose du parquet sur un système de chauffage électrique est également possible mais à condition

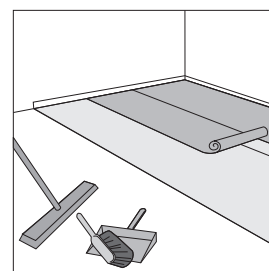
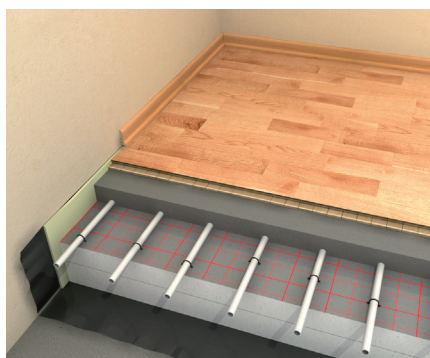


Fig.1

qu'il permette de contrôler et de limiter avec grande précision la température de la surface du sol chauffé.

- La construction du support doit inclure une couche qui permet une répartition homogène de la chaleur sur tout le sol afin d'éviter l'apparition d'endroits surchauffés.
- Il est interdit de poser le parquet en panneaux en continu sur une surface dont seules certaines parties sont équipées d'un système de chauffage au sol. Dans un tel cas, les différentes parties du parquet doivent être séparées par un joint de dilatation.
- Le support avec le système de chauffage doit être effectué suivant les indications du fabricant. L'installateur doit effectuer un essai de chauffage du support et fournir un protocole à l'utilisateur de l'appartement. De plus, l'installateur du chauffage doit attester que les conditions au niveau de l'humidité sont respectées (voir chapitre Support).
- L'isolation contre l'humidité (film polyéthylène 0,20 mm) doit toujours être installée sous les sous-couches du système de chauffage.
- Toutes les conditions ci-dessus doivent impérativement être respectées. Pour plus d'informations, contactez le fabricant.



Attention !

Un parquet dont la couche de surface est constituée de hêtre, d'érable, de jatoba, de badi, ou de tali ne doit pas être installé sur un sol chauffant.

Remarque 1

Pour obtenir un meilleur effet thermique il est conseillé de coller le parquet au support. Le collage doit être effectué par un installateur qualifié, à l'aide d'une colle appropriée. Les informations détaillées sont disponibles chez le fabricant ou le revendeur.

Remarque 2

Selon les variations naturelles de l'humidité d'un plancher en bois et à cause de la faible humidité de l'air à proximité du plancher, il est impossible d'éviter l'apparition d'interstices entre les planches du parquet. Ces interstices ne sont pas un défaut, et pour les minimiser, il est conseillé de :

- choisir des panneaux qui ont un système de jonction mécanique (sans colle), au lieu de panneaux qui nécessitent l'usage de colle.
- Si vous choisissez un parquet traditionnel à rainure et languette (collage nécessaire) il faut répartir la colle aussi bien sur la partie supérieure que sur la partie inférieure de la rainure.
- choisir des panneaux de modèle en triple couches au lieu du modèle en planche massive. Cela permettra d'éviter les fissures qui pourraient se produire dans la couche d'usure du produit, à cause d'un effet thermique renforcé.

Outils et équipements (Fig.2)

Afin d'obtenir un résultat satisfaisant il est conseillé d'utiliser les outils suivants : coins de scie à main ou électrique, crayon, mètre ruban, ciseau à bois, marteau, perceuse.

Préparations avant le montage

La direction de montage des lames du parquet doit correspondre à la direction de la source principale de lumière (**fig.3**). Dans des pièces longues et étroites (couloirs par exemple), il convient d'installer les lames du parquet dans le sens de la longueur. Indépendamment du type d'installation du parquet (flottant ou collé), dans les pièces dont la largeur/ longueur ne dépassent pas 6 m, il faut respecter une distance (jeux de dilatation) d'au moins 10 mm entre les bords extérieurs du parquet et les éléments fixes du bâtiment (murs, portes, seuils, tuyaux etc.). Dans les pièces plus grandes il faut adopter la règle suivante:

- Agrandir les jeux de dilatation de 1,5 mm par mètre linéaire de plancher
- Sur les surfaces dépassant 100 m² et/ou sur les longueurs/largeurs supérieures à 10 m linéaire il faut diviser le parquet en installant des joints de dilatation (**fig.4**) qui seront ensuite couverts par des profilés de transition.
- Si le parquet est posé dans plusieurs pièces contigües, séparer les surfaces du parquet avec des joints de dilatation, seuils etc. Procéder de la même manière si le parquet est installé dans des pièces de forme irrégulière (en forme de lettres L, H, I, F, U).

Avant la pose, mesurer précisément les dimensions de la pièce car il sera quelquefois nécessaire de corriger la largeur du premier ou du dernier rang de planches (ou les deux).

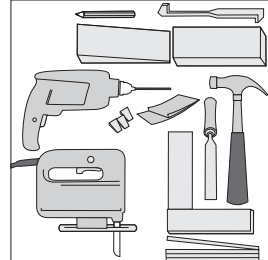


Fig.2

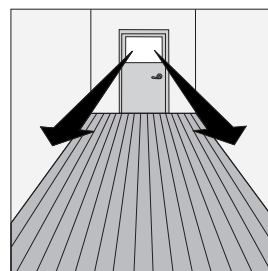


Fig.3

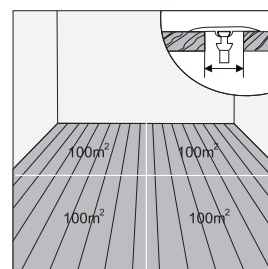


Fig.4

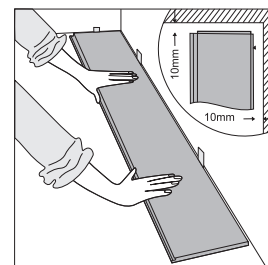


Fig.5

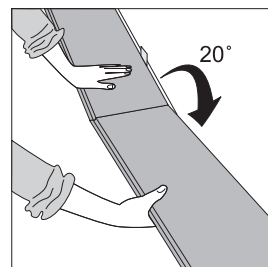


Fig.6

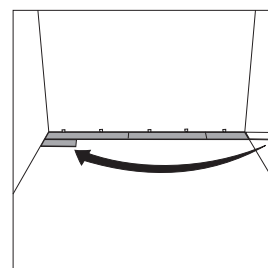


Fig.7

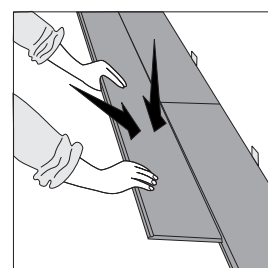


Fig.8

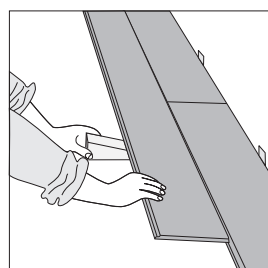


Fig.9

Attention !

La largeur minimale d'une planche est de 5 cm. Il faut commencer la pose à partir du mur où se trouve la porte. Si le sol de la pièce comprend des éléments fixes, p. ex. butée de porte, il faut absolument laisser un jeu de dilatation approprié (voir l'ouverture autour des tuyaux (**fig.15**)).

LA POSE

Fig.5 Commencer la pose par l'angle gauche de la pièce et poser le parquet de gauche à droite de telle sorte que les rainures soient dirigées vers la pièce, sans oublier les distances exigées par rapport aux murs et aux autres éléments fixes du bâtiment.

Fig.6 Insérer la lame suivante dans la rainure du côté court avec un angle de 20° et la rabaisser. En cas de résistance pendant le mouvement vers le bas, ne pas forcer. Vérifier s'il n'y a pas, sur les éléments du profil, de petits morceaux de bois ou de sable. Continuer ainsi jusqu'au bout du premier rang. Couper la dernière planche de façon à laisser une distance appropriée (dilatation). S'assurer que les côtés longs des planches forment une ligne parfaitement droite. La longueur de la dernière planche ne doit pas être inférieure à 30 cm. Si ce n'est pas le cas, raccourcir la première planche.

Fig.7,8,9 Commencer le rang suivant par la planche restant du rang précédent. Vérifier que sa longueur mesure au moins 50 cm. Sinon, couper en deux une planche nouvelle. La distance entre les côtés courts des planches ne doit jamais être inférieure à 40 cm. Insérer la planche dans la rainure du côté long, avec un angle de 20°. La poser en la poussant vers l'avant. Ensuite insérer la cale épaisseur sous le côté droit de la planche de façon à ce que la partie extérieure de la planche soit de 2 cm au-dessus du sol. Vérifier si la planche peut être enlevée et remise en place sans résistance. Marquer au crayon sur la cale l'emplacement du bord de la planche ; cela facilitera le montage des planches suivantes.

Fig.10 Placer la planche suivante contre le côté court de la précédente à l'angle de 20° et aussi près que possible du côté long de la planche du rang précédent.

Fig.11,12 A l'aide de la cale martyre (ne pas se servir d'un marteau pour ne pas abimer la rainure), en la déplaçant le long de la planche, tasser délicatement les côtés longs de la planche posée et de la planche du rang précédent. ATTENTION : La rangée de planches doit s'abaisser librement. Ne pas la serrer au sol « par force ». Retirer la cale d'épaisseur et la placer sous la planche dernièrement posée. Répéter ainsi jusqu'à la fin de la rangée. A la fin retirer la cale et tasser tout le rang.

Fig.13,14 Si le mur où vous commencez la pose n'est pas droit, enlevez les cales de dilatation, rapprochez le plancher du mur et reportez le profil du mur sur les planches du premier rang (servez-vous d'un crayon placé à la distance constante du mur. Pour garder la distance vous pouvez utiliser une plinthe courte où vous fixerez le crayon). En marquant le profil, n'oubliez pas que la largeur du premier et du dernier rang des lames dans la pièce doit être d'au moins 50 mm.

Démonter une partie du parquet posé. Le démontage du plancher s'effectue toujours dans l'ordre inverse de la pose. Délrier le rang dernièrement posé, en tenant par la partie antérieure, soulevant et en même temps tapant délicatement sur le joint. Le démontage des côtés courts se fait par le soulèvement de l'extrémité droite de la dernière lame et son déplacement à droite. Couper les éléments du premier rang suivant le profil du mur marqué. Poser à nouveau les lames coupées. Mettez les cales de dilatation entre le mur et le plancher.

Fig.15 Le diamètre des ouvertures pour les tuyaux doit avoir 20 mm de plus par rapport à celui des tuyaux.

Fig.16 Dernier rang, avec porte. Utiliser les chutes du parquet et des matériaux de la sous-couche pour mesurer l'épaisseur réelle du plancher. Couper l'encastrement de porte en bas. A cet endroit il est nécessaire de poser les planches à plat (du côté long et/ou court). A l'aide d'un ciseau à bois, enlever la partie du profil (du côté long et/ou court) qui fait obstacle à la pose (**fig. 18a**) avant de joindre les lames. Mettre de la colle sur le profil et ensuite mettre les planches en contact et appuyer. Protéger les bords des côtés courts à l'aide d'une cale martyre et taper légèrement avec un marteau (**fig. 18d**)

Fig.17 a,b,c,d Dernier rang, sans porte. Couper les planches à la largeur convenable en tenant compte de la largeur minimale et la distance au mur. Joindre tout le rang des lames ensuite le placer sur le parquet déjà posé.

Fig.18 a-e Le dernier rang dans les pièces longues. Dans ce cas il est possible de poser chaque planche du dernier rang séparément. Pour cela, il faut enlever, à l'aide d'un ciseau à bois, la partie du profil sur le côté court qui met obstacle à la pose plate des planches, et appliquer de la colle. Placer la planche suivante aussi près que possible de la précédente. Joindre les côtés courts des planches en tapant légèrement sur la cale martyre. Après avoir fini le rang mettez les cales de dilatation. Laisser les cales de dilatation jusqu'à ce que la colle sèche.

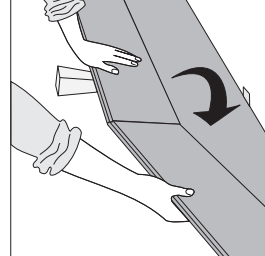


Fig.10

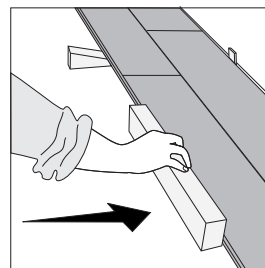


Fig.11

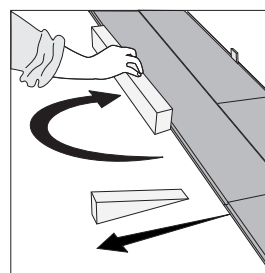
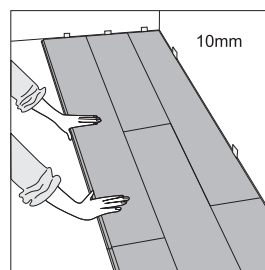


Fig.12



Rys13

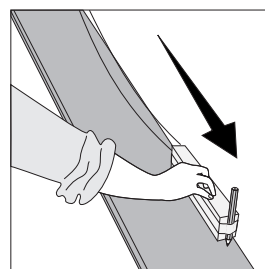


Fig.14

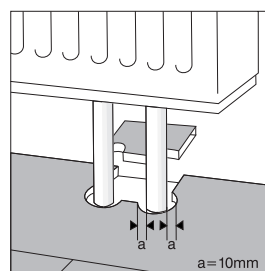


Fig.15

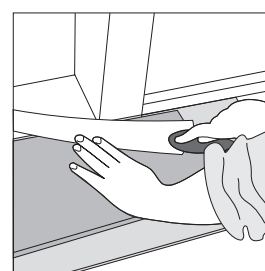


Fig.16

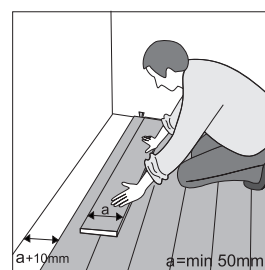


Fig.17 a

Fin de la pose

L'utilisation du parquet est possible immédiatement après avoir fini la pose, il faut cependant éviter les endroits où la colle a été utilisée, jusqu'à ce qu'ils soient secs. Ensuite il faut enlever les cales de dilatation et il est possible de commencer à poser les plinthes. Les plinthes ne doivent pas serrer le parquet et ne doivent pas être fixées au parquet.

UTILISATION ET ENTRETIEN

Actions de prévention

- Paillassons à mettre impérativement. Le mélange d'eau et de sable lié à une utilisation intense du parquet, aura le même effet sur votre parquet que le ponçage avec du papier émeri. S'assurer que :
 - les paillassons sont assez grands, c'est-à-dire qu'ils permettent d'enlever le sable et l'eau des chaussures
 - leur texture permet de bien retenir le sable et l'eau en profondeur afin que les paillassons remplissent leur rôle
- Maintenir les paillassons propres – les changer régulièrement.
- Utiliser des patins de protection ; en feutre ou autre matière douce collés sous les pieds des chaises et autres meubles, ils protègent la surface du parquet contre les rayures. Vérifier si les patins sont destinés à protéger les planchers en bois. Ceux destinés aux sols en PVC endommagent la surface des planchers en bois.
- Ne pas exposer le parquet au contact de l'eau. Essuyer immédiatement l'eau renversée accidentellement sur la surface du parquet.
- L'humidité de l'air dans la pièce où est posé le parquet devra être de 30-60% (il est souhaitable d'utiliser un système d'humidification d'air afin de maintenir le niveau de l'humidité exigé).
- En hiver, pendant la période de chauffage l'humidité relative de l'air diminue fortement, le parquet est alors soumis à un dessèchement excessif. On peut l'éviter en utilisant des humidificateurs d'air.

Planchers vernis

La couche superficielle du vernis UV, extrêmement résistante, constitue la première et la plus importante protection du bois de la couche d'usure du parquet. Il est donc important de l'entretenir avec soin pour la garder en bon état le plus longtemps possible.

Nettoyage et entretien

L'entretien quotidien du parquet consiste à passer l'aspirateur et balayer. Tout plancher de bois devrait être de temps en temps essuyé avec une serpillière humide et avec un produit d'entretien. Le parquet vernis doit être entretenu avec un produit **approprié aux planchers vernis de la ligne** en suivant strictement le mode d'emploi présent sur l'étiquette.

Parquets huilés

Le plancher fini à l'huile donne une sensation unique d'un climat naturel dans la pièce. Pour garder longtemps ses attraits il faut l'entretenir soigneusement dès le début. Le plancher devient avec le temps plus résistant à l'usure car l'entretien continu entraîne la formation d'une couche de protection.

Nettoyage et entretien

Le produit utilisé doit être approprié **aux parquets à l'huile** et utilisé en suivant strictement le mode d'emploi (le fabricant recommande les produits de la marque OSMO). Des informations précises concernant le nettoyage et l'entretien (les dosages et l'utilisation des produits) se trouvent sur l'emballage de ces produits.

Réclamations

Il est recommandé de vérifier soigneusement les planches avant la pose. Après leur pose, les planches présentant des défauts visibles ne sont plus couvertes par la garantie. Si les dommages se sont produits au cours du transport il faut prévenir le fournisseur dans un délai de 7 jours et avant la pose. Le fabricant ne reprend pas les planches non utilisées. La date de production se trouve sur l'étiquette commerciale placée sur l'emballage des planches.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications.

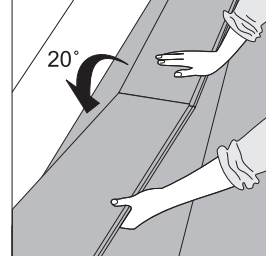


Fig.17 b



Fig.17 c

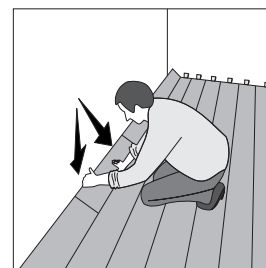


Fig.17 d

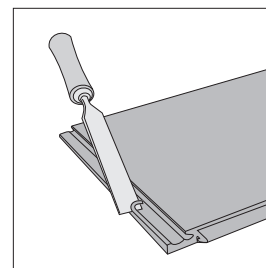


Fig.18 a

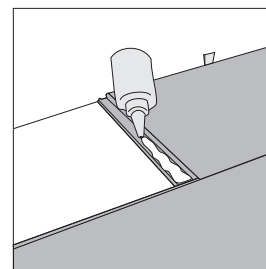


Fig.18 b

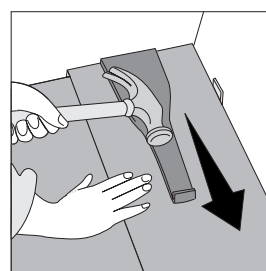


Fig.18 c

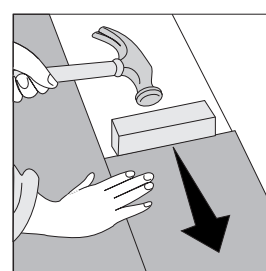


Fig.18 d

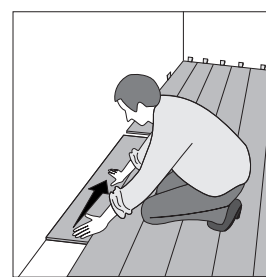


Fig.18 e